







DÉONTOLOGIE DES INTERMÉDIAIRES

 Référence :
 Durée :
 Niveau :
 Modalités :
 Tarifs :

 CV090
 1 jour - 3 h
 Bases
 Classe virtuelle
 350,00 €

LIEUX ET DATES:

A distance

- Du 21/05/2025 au 21/05/2025

OBJECTIFS

• Identifier les règles déontologiques à respecter dans ses rapports avec ses différents interlocuteurs (compagnie, courtier, agent général)

Information complémentaire :

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

La bonne acquisition des connaissances est régulièrement validée à travers des questionnaires et cas pratiques.

Formateur(s):

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. Déontologie des intermédiaires les règles du courtage en IARD
- 1. Différence de situation juridique entre les intermédiaires
- 2. Relations courtiers / entreprises d'assurances
- 3. Relation client / courtier / compagnie
- 4. Règles de saisine de la compagnie
- 5. Usages du courtage
- 6. Code moral du courtier
- B. Logigramme déontologie agence courtage AN
- C. Logigramme déontologie agence courtage Portefeuille
- 1. Traitement des Ordres de consultation
- 2. Traitement des ordres de communication
- 3. Ordre de remplacement courtier
- 4. Exemple ordre de remplacement
- 5. Transfert de contrat individuel entre agents

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Personnalisation parcours:

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Agents courtiers Intermédiaires d'assurance

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat. Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis.

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à <u>mo-inscriptions@ifpass.fr</u> au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

350,00 € Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 23/11/2025 à 15:52